



Nations Unies
Bureau de la Défenseuse
des droits des victimes

Rapport annuel 2023



« Je cherche à créer des moyens de garantir que les victimes connaissent leurs droits et soient habilitées à les faire valoir, et que nos employés et le personnel apparenté comprennent l'impact de tout préjudice causé par eux. »

Jane Connors

Défenseuse des droits des victimes

Table des matières

- 4 Avant-propos
- 6 Politique et formation
- 11 Plaidoyer
- 15 Notre travail sur le terrain
- 22 Financement

Impression

Bureau de la Défenseuse des droits des victimes (OVRA)

Secrétariat des Nations Unies,
New York, NY 10017 USA

Email ovra@un.org

✕ [@UN_OVRA](https://twitter.com/UN_OVRA)

Crédit image de couverture : Portrait réalisé par Livia Mourao (États-Unis/Brésil), 2024. Portrait de Jane Connors, page 3 : UNinCambodia/Sreysros Keo. Design : Yvonne Nelson Brand Design, Amsterdam, Pays-Bas (Volontaire des Nations Unies en ligne). Traduction : Canelle Kraft, France (Volontaire des Nations Unies en ligne) | Tous les efforts ont été faits pour remercier les photographes dont le travail apparaît dans ce rapport. Tous les titulaires de droits d'auteur que nous n'avons pas pu inclure ou pour lesquels une mention inexacte a été faite sont encouragés à contacter le Bureau. | ©OVRA 2024



Couverture



L'OVRA est reconnaissant du généreux soutien pro bono de l'artiste visuelle Livia Mourao (www.nagaiola.com), qui a réalisé la

couverture de ce rapport annuel. Le portrait, qui ne représente pas une vraie victime, vise à démontrer qu'il n'y a pas de profil de victime unique mais que la force se trouve en chacune d'elle.

Avant-propos



Des progrès significatifs dans la mise en œuvre de la politique du Secrétaire général visant à placer les droits et la dignité des victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles au centre de la prévention et de la réponse apportée ont été réalisés depuis que j'ai pris le poste de Défenseuse des droits des victimes en septembre 2017. Cette politique est mieux comprise et sa mise en œuvre a été renforcée. C'est particulièrement le cas en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en Haïti et au Soudan du Sud, où les Spécialistes hors classe des droits des victimes reflètent mon rôle sur le terrain.

En 2023, le Bureau de la Défenseuse des droits des victimes (OVRA) a lancé une Déclaration des droits des victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles par le personnel des Nations Unies et le personnel apparenté visant à garantir que les victimes connaissent et comprennent leurs droits. Elle sert également de point de référence commun pour toute personne travaillant pour ou avec les Nations Unies. La Déclaration, disponible dans toutes les langues des Nations Unies et dans certaines langues nationales et locales, est le résultat de plusieurs années de consultations inclusives et ouvertes de tous les composants du système des Nations Unies et a été approuvée par le Groupe directeur de haut niveau sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles, l'organisme qui supervise la mise en œuvre de la stratégie du Secrétaire général pour mettre fin à l'exploitation et aux atteintes sexuelles. Pour faire progresser la mise en œuvre de l'approche fondée sur les droits des victimes, mon Bureau a diffusé un module de formation basé sur des études de cas sur l'approche centrée sur la

victime en matière d'exploitation, d'atteintes et de harcèlement sexuels, préparé en partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et l'Équipe spéciale du Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination (CCS) sur la lutte contre le harcèlement sexuel au sein des organisations du système des Nations Unies. Ce document, ainsi que d'autres ressources sur la mise en œuvre de l'approche fondée sur les droits des victimes en matière d'exploitation, d'atteintes et de harcèlement sexuels, sont disponibles sur le site internet des Nations Unies à l'adresse un.org/victims-rights-first et sur la Plateforme de connaissances à l'échelle du système des Nations Unies sur la lutte contre le harcèlement sexuel à l'adresse shknowledgehub.unwomen.org/fr.

J'ai continué à me rendre dans des États Membres où la présence des Nations Unies varie pour voir comment l'approche fondée sur les droits des victimes est mise en œuvre sur le terrain. J'ai rencontré des victimes pour entendre leurs retours sur la question de savoir si le soutien dont elles ont besoin leur est apporté de façon appropriée et sur les lacunes à combler. En 2023, je me suis rendue au Cambodge, en République démocratique du Congo, en Indonésie, au Libéria, au Mali, en Afrique du Sud et en Thaïlande, où j'ai interagi avec des entités étatiques et des entités onusiennes, des organisations de la société civile, notamment des organisations nationales de défense des droits de l'homme, des organismes d'aide juridique et des institutions universitaires. Plusieurs de ces visites ont été axées sur du plaidoyer visant à encourager la

résolution rapide des demandes en reconnaissance de paternité/pension alimentaire concernant des enfants nés d'exploitation ou d'atteintes sexuelles.

Tout au long de l'année 2023, mon Bureau a apporté son soutien continu aux Spécialistes hors classe des droits des victimes qui élaborent des solutions innovantes pour les victimes et leurs enfants dans des circonstances de plus en plus difficiles. Elles entretiennent des contacts étroits avec les victimes, coordonnent l'assistance, les accompagnent au cours des enquêtes et les tiennent informées de l'évolution de leur dossier. Elles montrent que la présence d'un membre du personnel à temps plein, qualifié et dévoué à la réalisation des droits des victimes, apporte du réconfort aux personnes concernées et rétablit la confiance dans nos organisations. Le Secrétaire général a appelé à la création de postes de Spécialistes hors classe des droits des victimes dans tous les contextes où ils sont nécessaires, et au renfort de celles déployées grâce à des ressources financières et humaines supplémentaires. Bien qu'aucun nouveau poste n'ait été créé, des points focaux pour les droits des victimes assumant ce rôle parallèlement à leurs fonctions existantes ont été désignés dans six pays où les Nations Unies sont présentes. Sur un plan positif, le Fonds mondial, l'OIM, le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) et l'Organisation mondiale de la santé (OMS) ont ouvert des postes pour disposer d'un personnel dédié à la promotion des intérêts des victimes, lesquels ont tous été pourvus ou sont en cours de recrutement.

Les avancées réalisées en 2023 dans l'intégration d'une approche fondée sur les droits des victimes en matière de prévention et de réponse aux inconduites sexuelles grâce à mon plaidoyer, au travail de l'OVRA et aux Spécialistes hors classe des droits des victimes seront poursuivies en 2024. Notre priorité sera la mise en œuvre de cette approche et de veiller à ce que les voix des victimes soient entendues et écoutées, et que leurs points de vue éclairent notre travail.

Nous apprécions votre soutien.



Jane Connors

**Défenseuse des droits des victimes
des Nations Unies**

Politique et formation

■ Mandat

La Défenseuse des droits des victimes a pour mission de mener les efforts visant à mettre au premier plan les droits et à la dignité des victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commises par toute personne travaillant pour ou avec les Nations Unies, y compris ses agences, fonds et programmes, et ceux qui mettent directement en œuvre leur action, au siège et sur le terrain.

Avec le soutien de son Bureau et des Spécialistes hors classe des droits des victimes sur le terrain, la Défenseuse des droits des victimes collabore avec et plaide auprès des États membres et de leurs institutions, des organisations internationales intergouvernementales, régionales et sous-régionales et de la société civile, y compris les institutions nationales des droits de l'homme et les organisations d'aide juridique. Elle et son équipe cherchent à faire prendre conscience du comportement que les gens devraient attendre de la part du personnel des Nations Unies et du personnel apparenté, à encourager le développement de dispositifs de signalement fiables et adaptés au contexte pour les victimes, à promouvoir des réseaux de soutien afin que l'assistance soit fournie rapidement et de façon confidentielle, à défendre les intérêts des victimes au cours des processus d'établissement de la responsabilité nationale et de celle des Nations Unies et à faire avancer la résolution des demandes en reconnaissance de paternité/pension alimentaire liées aux enfants nés d'exploitation et d'atteintes sexuelles. Elles maintiennent des contacts réguliers avec les victimes pour les tenir informées tout au long de l'évolution des dossiers.

■ Module de formation sur une approche centrée sur les victimes

Lancé en janvier 2023, le module de formation sur la définition et la mise en œuvre d'une approche centrée sur les victimes en matière d'inconduite sexuelle au sein de l'ensemble du personnel des Nations Unies et du personnel apparenté, y compris les partenaires d'exécution, s'appuie sur cinq études de cas basés sur des histoires vraies, à travers lesquels les participants à la formation identifient la teneur d'une approche centrée sur les droits des victimes et d'actions non centrées sur les victimes. Le module comprend un court métrage intitulé *J'ai le droit*, dans lequel des acteurs présentent les points de vue de vraies victimes d'inconduite sexuelle de la part du personnel des Nations Unies et du personnel apparenté, ainsi que des déclarations de la Défenseuse des droits des victimes et de hauts fonctionnaires des Nations Unies. Le module est disponible gratuitement et peut être adapté à divers contextes. On le trouve sur la page internet *Victimes d'abord* (<https://www.un.org/fr/victims-rights-first>), où figurent également d'autres ressources. Les traductions en français et en espagnol de la page internet sont disponibles ; celles en arabe, en chinois et en russe le seront en 2024.

En 2023, l'OVRA a dispensé le module à plusieurs entités des États membres, à l'Équipe spéciale du CCS, au Groupe consultatif technique (TAG) du Comité permanent inter-organisations (CPI ou IASC) sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles et le harcèlement sexuel, au programme des Volontaires des Nations Unies et aux volontaires, aux points focaux pour l'égalité des sexes des Nations Unies à Vienne, aux points focaux pour l'égalité des sexes du Département de la sûreté et de la sécurité des Nations Unies, au personnel du HCDH, de l'OMS, de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle et de l'équipe de pays des Nations Unies en Indonésie. Au total, en 2023, des présentations en lien avec la formation ont été faites à plus de 525 participants (98 en personne, plus de 430 virtuellement). Le module de formation lui-même a été dispensé à 350 participants (240 virtuellement,

110 en personne). Pour faciliter une diffusion large et continue de la formation, l'OVRA est en train de créer une réserve de facilitateurs grâce à des sessions de formation de formateurs. Deux sessions virtuelles de formation de formateurs ont été dispensées à 38 participants en novembre et décembre 2023, et elles se poursuivront en 2024.

■ La Déclaration des droits des victimes

Le Groupe directeur de haut niveau du Secrétaire général sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles a approuvé la Déclaration des Nations Unies sur les droits des victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles par le personnel des Nations Unies et le personnel apparenté (« Déclaration sur les droits des victimes ») en mai 2023. La Déclaration a été rédigée à la suite de consultations approfondies au sein du système des Nations Unies et avec des experts externes, notamment des commissaires nationaux et des défenseurs des victimes. Elle se fonde sur la Stratégie globale des Nations Unies d'aide et de soutien aux victimes d'actes d'exploitation ou d'agression sexuelles commis par des membres du personnel des Nations Unies ou du personnel apparenté (A/RES/62/214, annexe), sur des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme et d'autres documents officiels, et affirme que les victimes d'inconduite sexuelle ont le droit d'être traitées avec respect ; de recevoir assistance et soutien ; à la justice et à la responsabilité ; de décider elles-mêmes du degré d'implication dans les processus nationaux ou des Nations Unies ; d'obtenir des informations ; d'être écoutées ; au respect de leur vie privée et à la confidentialité ; d'être protégées ; à un recours ; et de se plaindre du traitement reçu de la part des Nations Unies. La Déclaration vise à garantir que les victimes connaissent et comprennent leurs droits et sert de point de référence commun à toute personne travaillant pour ou avec les Nations Unies.

La Déclaration sur les droits des victimes est disponible dans toutes les langues officielles des Nations Unies. Des collègues et partenaires

des Nations Unies ont organisé la traduction des versions complètes ou simplifiées de la Déclaration dans les langues nationales et locales, notamment l'indonésien, le birman, l'allemand, le créole haïtien, le khmer, le polonais, le portugais, le swahili et l'ukrainien. Des versions adaptées et accessibles aux enfants seront publiées en 2024. Toutes les versions seront hébergées sur une page internet dédiée à l'adresse un.org/fr/victims-rights-first.

Dans le cadre du lancement mondial de la Déclaration, et pour marquer les 16 Jours d'activisme contre la violence basée sur le genre du 25 novembre au 10 décembre 2023, l'OVRA a lancé une campagne sur le réseau social X (Twitter) pour mettre en avant chacun des dix droits qu'elle contient et montrer comment les Spécialistes hors classe des droits des victimes contribuent à leur concrétisation sur le terrain.

Engagement avec les coordonnateurs résidents

En 2023, la Défenseuse des droits des victimes a informé douze nouveaux coordonnateurs résidents de leur responsabilité et de leur redevabilité en termes de protection des populations locales contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et de garantie du respect des droits des victimes, conformément au cadre de gestion et de responsabilité du système des Nations Unies pour le développement et du système des coordonnatrices et coordonnateurs résidents des Nations Unies. La note d'information standard de la Défenseuse des droits des victimes sur les étapes requises pour se conformer aux dispositions du cadre de gestion et de responsabilité liées aux droits des victimes est régulièrement mise à jour afin que les orientations soient d'actualité.

La Défenseuse des droits des victimes a informé les coordonnateurs résidents et humanitaires de son mandat et de son travail, ainsi que de la mise en œuvre de l'approche fondée sur les droits des victimes en matière de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles dans des contextes de paix,

d'aide humanitaire et de développement, lors de leur réunion mondiale annuelle en novembre 2023 au Siège des Nations Unies à New York. Elle a également organisé des séances d'information pour plusieurs équipes de pays des Nations Unies lors de réunions publiques au cours de l'année. Ce type de réunions a notamment eu lieu en Indonésie et en Thaïlande, où elles ont attiré plus de 700 membres du personnel.

Dans ses engagements avec les coordonnateurs résidents, la Défenseuse des droits des victimes encourage la nomination de membres du personnel des équipes de pays des Nations Unies pour servir de points focaux pour les droits des victimes afin qu'ils défendent les droits des victimes parallèlement à leurs autres fonctions. En 2023, des points focaux pour les droits des victimes ont été désignés au Botswana, à Cuba et au Libéria.

Elle souligne le fait que les coordonnateurs résidents sont non seulement chargés de prévenir toute inconduite sexuelle de la part du personnel des Nations Unies ou du personnel apparenté et de coordonner une approche solide centrée sur les victimes le cas échéant, mais également de faciliter l'aide à des victimes qui pourraient se manifester plusieurs années après l'exploitation ou les atteintes. Cette responsabilité revêt une importance particulière dans les contextes de transition de missions de paix vers d'autres formes de présence des Nations Unies, d'autant plus que les victimes peuvent ne se manifester qu'une fois la mission terminée.

La Défenseuse des droits des victimes a poursuivi son engagement bilatéral avec les coordonnateurs résidents d'États ayant contribué, par l'envoi de personnel, aux opérations de paix des Nations Unies, comme l'Argentine, le Libéria, l'Afrique du Sud et l'Uruguay, sur les mesures à prendre pour résoudre des demandes en reconnaissance de paternité et/ou de pension alimentaire pour les enfants de ce personnel.

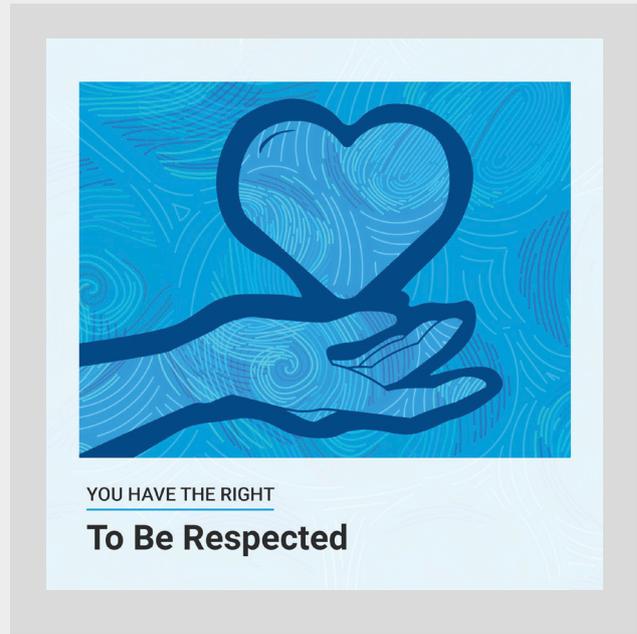
« Davantage de mesures sont nécessaires pour façonner une approche durable centrée sur les victimes afin que les pères assument leurs responsabilités parentales pour que leurs enfants puissent jouir de leurs droits et ne soient pas laissés pour compte. »

■ Demandes en reconnaissance de paternité et de pension alimentaire pour enfants

Le plaidoyer auprès des États Membres et la collaboration au sein du système des Nations Unies pour la résolution des demandes en matière de paternité et de pension alimentaire pour enfants en suspens, afin de défendre les droits et la dignité des enfants nés d'exploitation et d'atteintes sexuelles par le personnel des États Membres contribuant aux opérations de paix des Nations Unies, continuent de représenter un domaine de travail significatif pour le Bureau. La Défenseuse des droits des victimes et son Bureau ont activement participé aux travaux du groupe de travail et de l'équipe spéciale de haut niveau du Secrétariat des Nations Unies sur les demandes en reconnaissance de paternité, afin de garantir que les droits et la dignité des victimes et des enfants nés d'exploitation et d'atteintes sexuelles soient respectés dans l'élaboration d'un cadre renforcé pour régir l'obligation de l'Organisation de coopérer avec les États Membres pour faciliter le règlement de ces réclamations. Certains États Membres ont donné suite aux réclamations concernant leur personnel déployé dans les opérations de paix des Nations Unies, notamment en encourageant les pères à conclure des accords à l'amiable avec les mères des enfants. Mais davantage de mesures sont nécessaires pour façonner une approche durable centrée sur les victimes, afin que les pères assument leurs responsabilités parentales pour que leurs enfants puissent jouir de leurs droits et ne soient pas laissés pour compte.

En mars/avril 2023, accompagnée de la Spécialiste hors classe des droits des victimes en République démocratique du Congo et d'un responsable du Département des stratégies et politiques de gestion et de la conformité, la Défenseuse des droits des victimes s'est rendue à Pretoria, en Afrique du Sud, pour encourager l'État à utiliser ses bons offices pour faciliter le règlement à l'amiable des réclamations liées au personnel sud-africain déployé dans la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO). La visite a renforcé l'assurance et la confiance entre les hauts responsables sud-africains et les Nations Unies et le dialogue s'est poursuivi, notamment avec le Coordonnateur résident des Nations Unies. Un groupe de travail interministériel est notamment en cours de création pour faciliter la mise à disposition d'un soutien global aux victimes et à leurs enfants.

<h1>حقوقك</h1> <p>بوصفك ضحية لاستغلال جنسي أو انتهاك جنسي ارتكبه موظف بالأمم المتحدة أو أحد الأفراد المرتبطين بها</p>	<h1>你的权利</h1> <p>作为联合国工作人员或有关人员 性剥削或性虐待行为的受害人</p>	<h1>Your Rights</h1> <p>As a victim of sexual exploitation or abuse committed by United Nations staff or related personnel</p>
<h1>Vos droits</h1> <p>en tant que victime de faits d'exploitation ou d'atteintes sexuelles de la part de membres du personnel des Nations Unies ou du personnel apparenté</p>	<h1>Ваши права</h1> <p>как лица, ставшего жертвой сексуальной эксплуатации или сексуальных надругательств со стороны сотрудников Организации Объединенных Наций или связанного с ней персонала</p>	<h1>Tus derechos</h1> <p>Como víctima de explotación o abusos sexuales cometidos por personal de las Naciones Unidas o personal asociado</p>



Politique et formation | En haut : Aperçu de la Déclaration sur les droits des victimes dans toutes les langues officielles des Nations Unies (Conception : Département de la communication globale des Nations Unies). En bas à gauche : La Défenseuse des droits des victimes Jane Connors et l'OVRA dispensant une formation sur l'approche centrée sur les victimes aux points focaux pour l'égalité des sexes du Département de la sûreté et de la sécurité (DSS), octobre 2023 (Crédit : Bakyt Beshimov). En bas à droite : Carte de médias sociaux pour le droit au respect (Déclaration sur les droits des victimes) de la campagne X de l'OVRA commémorant les 16 Jours d'activisme contre la violence basée sur le genre (Conception : Département de la communication globale).

Plaidoyer

La Défenseuse des droits des victimes a continué à collaborer avec les États Membres, les entités du système des Nations Unies, les organisations intergouvernementales internationales, régionales et sous-régionales, la société civile, y compris les institutions nationales des droits de l'homme, les organisations d'aide juridique et les établissements universitaires, pour faire avancer la politique du Secrétaire général centrée sur les droits des victimes par l'échange de bonnes pratiques et d'idées innovantes. En 2023, elle a :

- Plaidé pour la mise en œuvre à l'échelle du système de l'approche centrée sur les victimes lors de l'atelier technique du Comité permanent interorganisations sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles et le harcèlement sexuel à Nairobi en janvier 2023. Parmi les participants figuraient des Spécialistes hors classe des droits des victimes, des points focaux pour les droits des victimes, des coordonnateurs interinstitutions pour la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles et des membres du groupe consultatif technique du Comité permanent interorganisations.
- Organisé le lancement du cours en ligne de l'organisation non gouvernementale internationale Keeping Children Safe intitulé *A Human Rights Based Approach to Child Safeguarding in Peacekeeping operations* (« Une approche fondée sur les droits humains pour la protection des enfants dans les opérations de maintien de la paix »).
- Participé à la réunion annuelle et à la séance d'apprentissage par les pairs du Groupe de référence du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE-CAD) sur l'élimination de l'exploitation sexuelle, des atteintes sexuelles et du harcèlement sexuel à Paris, et a réfléchi sur le cadre global de soutien aux victimes dans la prévention et la réponse à l'exploitation, aux atteintes et au harcèlement sexuels à l'échelle internationale, en particulier depuis l'adoption de la Recommandation du CAD de 2019 sur l'élimination de l'exploitation sexuelle, des atteintes sexuelles et du harcèlement sexuel.
- Siégé au conseil consultatif et soutenu le Bureau des affaires étrangères, du Commonwealth et du développement du Royaume-Uni (FCDO) dans l'élaboration d'une approche commune pour protéger de l'exploitation, des atteintes et du harcèlement sexuels (CAPSEAH)¹. A ce sujet, elle a participé à une conférence à Wilton Park, l'agence exécutive du FCDO, offrant un forum de discussion stratégique en vue du lancement de la CAPSEAH.
- Participé au lancement mondial et en ligne du module d'évaluation sur la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles sur le Portail des partenaires de l'ONU.

¹ <https://capseah.safeguardingsupporthub.org/fr/node>

La Défenseuse des droits des victimes a continué à faire avancer la politique du Secrétaire général consistant à placer les droits et la dignité des victimes au centre par l'échange de bonnes pratiques et d'idées innovantes.

- Continué à collaborer avec l'Équipe spéciale du Conseil des chefs de secrétariat pour la coordination sur la lutte contre le harcèlement sexuel dans les organisations du système des Nations unies créée en 2017 et a rejoint ONU Femmes pour participer au lancement de la [Plateforme de connaissances l'échelle du système des Nations Unies sur la lutte contre le harcèlement sexuel dans le système des Nations Unies](#), une plateforme qui rassemble les ressources des Nations Unies sur la lutte contre le harcèlement sexuel afin d'améliorer le partage de connaissances, les services de soutien et l'échange de bonnes pratiques dans l'ensemble du système des Nations Unies et au-delà.
- Discuté de la promotion des droits et de la dignité des femmes et des enfants avec la Commission sud-africaine des droits humains, des organisations de la société civile et des experts des droits humains lors d'une visite officielle en Afrique du Sud.
- Prononcé une allocution lors d'une table ronde virtuelle organisée par le ministère australien des Affaires étrangères et du Commerce (DFAT) sur la compréhension de l'approche fondée sur les droits des victimes en matière d'exploitation, d'atteintes et de harcèlement sexuels, qui a attiré la participation de plus de 100 participants venant des secteurs du développement et de l'humanitaire du DFAT.
- Participé au troisième épisode du podcast #NoExcuse (« Pas d'excuse ») de l'OMS, [Standing in their shoes: insights from a trailblazer in victim and survivor's rights](#) (« Se mettre à leur place : le point de vue d'un précurseur en matière de droits des victimes et des survivants »), sorti en décembre 2023.
- Pris la parole lors de la conférence des parties chargées d'examiner la prévention et la réponse à l'inconduite sexuelle de l'OMS, qui a fait le point sur les progrès et les défis en matière de prévention et de réponse à l'inconduite sexuelle depuis 2021.

Théâtre-interactif

Le Bureau de la Défenseuse des droits des victimes a organisé et coparrainé, en collaboration avec la Mission permanente de la Suisse, l'UNICEF et ONU Femmes, une représentation théâtrale interactive intitulée « Fit for PSEAH ? » (« Prêt pour la PEAHS ? ») produite par la Direction du développement et de la coopération suisse et la troupe de théâtre professionnelle « Kuckuck » basée à Zurich. Des représentations ont été organisées par l'UNICEF à son siège, une le 9 octobre 2023 pour des champions internationaux de l'égalité des sexes, des représentants permanents des États membres et certains hauts-fonctionnaires des Nations Unies, et une autre le 11 octobre 2023 pour des délégués de haut rang et du personnel des Nations Unies. Les événements ont souligné le pouvoir qu'a le théâtre de remodeler les mentalités et les comportements et mettre les droits et la dignité des victimes au centre, et ont encouragé des discussions stimulantes sur l'inconduite sexuelle.

- Siégé au groupe consultatif du comité d'experts du Comité permanent interorganisations sur les enquêtes d'exploitation, d'atteintes et de harcèlement sexuels afin de garantir une approche centrée sur les victimes / les survivants.
- Fourni une expertise sur la mise en pratique d'une approche centrée sur les victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles, en particulier dans des contextes d'aide humanitaire, en tant que membre du Groupe consultatif externe pour l'évaluation stratégique de la protection du Programme alimentaire mondial (PAM) contre l'exploitation et les atteintes sexuelles du PAM.

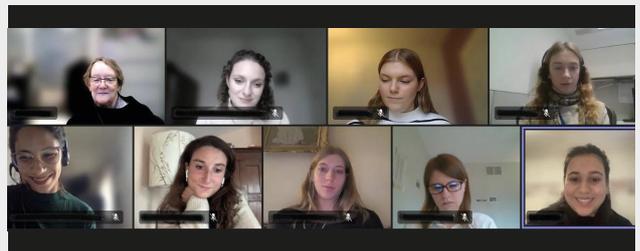
En 2023, la Défenseuse des droits des victimes et son Bureau ont également tenu des séances d'information, initié de nouvelles collaborations et participé à des réunions. Ils ont :

- Discuté du travail du Bureau, des droits des victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles et des opportunités de responsabilité avec les membres du Groupe d'experts sur la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (GREVIO) du Conseil de l'Europe.
- Participé à une conférence de praticiens experts pour partager les bonnes pratiques en matière d'utilisation et de collecte d'échantillons d'ADN pour résoudre des demandes en reconnaissance de paternité et de pension alimentaire pour enfants, et animé une séance sur l'approche centrée sur la victime lorsque de l'utilisation de tests ADN/triangulation pour établir une paternité lors d'un atelier organisé par l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDD) au Cap, en Afrique du Sud.
- Encouragé une meilleure coopération avec les organes et comités intergouvernementaux, grâce à des exposés informels aux experts du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires et de la Cinquième Commission de l'Assemblée générale sur le mandat de la

Le Bureau a renforcé sa collaboration avec le système de justice interne des Nations Unies sur l'approche fondée sur les droits des victimes en fournissant des informations aux nouveaux juges du Tribunal du contentieux administratif des Nations Unies (TCNU) et du Tribunal d'appel des Nations Unies (TANU) sur l'approche fondée sur les droits des victimes et le travail du Bureau, lors de leur programme d'intégration administrative en juin 2023. Avec le Responsable des soins aux victimes du HCR, un psychologue clinicien, la Défenseuse des droits des victimes a fait part aux juges du TCNU des bonnes pratiques et de considérations d'ordre pratique visant à faire respecter les droits et la dignité des victimes en matière d'exploitation, d'atteintes sexuelles ou de harcèlement sexuel en octobre 2023.

Défenseuse des droits des victimes, les exigences opérationnelles et les activités menées par les Spécialistes hors classe des droits des victimes et les besoins en ressources.

- Organisé des séances d'information lors de la réunion mondiale annuelle des points focaux pour l'égalité des sexes d'ONU Femmes sur leur rôle dans le soutien à la mise en œuvre des principes d'une approche du harcèlement sexuel centrée sur la victime.
- Présenté le premier exposé détaillé sur une approche fondée sur les droits des victimes en matière d'exploitation et d'atteintes sexuelles au Comité spécial des opérations de maintien de la paix (C 34).
- A discuté d'une approche centrée sur la victime pour prévenir l'exploitation et les atteintes sexuelles lors d'une réunion avec Kate Jenkins, l'ancienne commissaire australienne chargée de la discrimination sexuelle, et avec Natasha Fox, qui travaille avec le chef adjoint de l'armée australienne.



Plaidoyer | En haut à gauche : Jane Connors, la Défenseuse des droits des victimes s’adressant aux champions de l’égalité des sexes lors de la représentation « Fit for PSEAH ? », octobre 2023 (Crédit : Photo ONU/Rick Bajornas). En haut à droite : représentation de théâtre-interactif « Fit for PSEAH ? », octobre 2023 (Crédit : Photo ONU/Rick Bajornas). Au milieu à gauche : Nelson Muffuh, coordonnateur résident pour l’Afrique du Sud, la Défenseuse des droits des victimes Jane Connors et Zane Dangor, directeur général du Département des relations internationales et de la coopération de l’Afrique du Sud, avril 2023 (Crédit : CINU Pretoria/Ropafadzo Chiradza). Au milieu à droite : la Défenseuse des droits des victimes Jane Connors avec d’autres participants à la conférence des parties chargées d’examiner la prévention et la réponse à l’inconduite sexuelle de l’OMS, novembre 2023 (Crédit : Pierre Albouy). En bas à gauche : lancement virtuel de la Plateforme de connaissances à l’échelle du système des Nations Unies sur la lutte contre le harcèlement sexuel, juin 2023 (Crédit : ONU Femmes). En bas à droite : la Défenseuse des droits des victimes Jane Connors ainsi que les anciens et actuels stagiaires lors de la communauté de pratique trimestrielle pour les stagiaires de l’OVRA (Crédit : OVRA).

Notre travail sur le terrain

■ Visites sur le terrain

Visiter les pays et rencontrer directement des victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles permet à la Défenseuse des droits des victimes d'entendre le point de vue des victimes, d'acquérir une compréhension de premier plan de la manière dont les entités des Nations Unies préviennent et traitent l'exploitation et les atteintes sexuelles, et d'aborder la manière de renforcer le soutien et l'assistance aux victimes avec le leadership des Nations Unies et d'autres parties prenantes.

Mali

En janvier/février 2023, la Défenseuse des droits des victimes s'est rendue au Mali pour évaluer la mise en œuvre de son mandat et faciliter les discussions à l'échelle du système sur l'approche fondée sur les droits des victimes et la manière dont celle-ci peut être mise en pratique, en particulier au sein de la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation au Mali (MINUSMA), de l'équipe de pays des Nations Unies (UNCT) et des organismes associés. La Défenseuse des droits des victimes et le Coordonnateur spécial chargé d'améliorer l'action des Nations Unies face à l'exploitation et aux atteintes sexuelles se sont rendus à Tombouctou et ont rencontré les gouverneurs de Tombouctou et de Taoudéni, ainsi que les membres du Mécanisme communautaire de plainte (CBCM). À Bamako et à Tombouctou, la Défenseuse des droits des victimes a rencontré des victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles commises par le personnel des Nations Unies. À Bamako, elle a visité le premier

« One Stop Center » (« guichet unique ») créé au Mali qui donne accès aux victimes de violences basées sur le genre à un soutien médical, juridique et psychologique. Lors de son séjour à Bamako, elle a également pris la parole devant un groupe d'étudiants de la Faculté de Droit de l'Université de Bamako.

Au cours du second semestre 2023, la Défenseuse des droits des victimes a coopéré avec des partenaires des Nations Unies pour encourager la mise en place de garanties de protection pour les victimes et de dispositifs de signalement sûrs et accessibles en cas d'exploitation, d'atteintes et de harcèlement sexuels lors du retrait et de la fermeture de la MINUSMA.

République démocratique du Congo

Suite à sa visite plus tôt dans l'année 2023 à Pretoria en Afrique du Sud, la Défenseuse des droits des victimes s'est rendue en République démocratique du Congo en juillet/août pour accompagner, à leur demande, les victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles et leurs enfants qui auraient été engendrés par du personnel sud-africain lors de la collecte d'échantillons d'ADN pour l'établissement de la paternité par la *Paternity and Maintenance Support Team* (Équipe de soutien à la paternité et à la pension alimentaire) sud-africaine lors de sa visite à Goma. La Défenseuse des droits des victimes a rencontré d'autres victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles ainsi que leurs enfants, à leur demande, afin de les accompagner lorsque leur seraient communiqués les résultats des tests ADN de paternité basés sur des échantillons collectés en 2021.

À Goma et à Kinshasa, la Défenseuse des droits des victimes a rencontré les hauts responsables des Nations Unies et le personnel à tous les niveaux de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) et d'autres entités des Nations Unies, des représentants étatiques, la communauté diplomatique et des organisations de la société civile pour évaluer la mise en œuvre de son mandat dans le pays et explorer les moyens de faciliter la résolution des demandes en reconnaissance de paternité et de pension alimentaire pour enfants sur la base d'une approche fondée sur les droits des victimes et de stratégies visant à empêcher que des comportements conduisant à de telles recours ne se reproduisent à l'avenir.

En septembre 2023, la Défenseuse des droits des victimes a déployé un membre de son Bureau en République démocratique du Congo pour renforcer la capacité de la Spécialiste hors classe des droits des victimes à soutenir les victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles lors des audiences de la cour martiale devant les tribunaux militaires sud-africains tenues à Beni (Kivu). Le personnel de l'OVRA a facilité l'assistance juridique, s'est assuré que les victimes étaient informées du déroulement du procès et qu'elles recevaient un soutien psychologique.

Libéria

La Défenseuse des droits des victimes s'est rendue à Monrovia, au Libéria, en août 2023 pour suivre les mesures prises par la République du Nigeria pour faciliter la résolution des demandes en reconnaissance de paternité et de pension alimentaire pour des enfants nés de l'exploitation et d'atteintes sexuelles par le personnel nigérian déployé au sein de la Mission des Nations Unies au Libéria (UNMIL), après qu'une délégation du Nigeria a collecté des échantillons d'ADN de mères et d'enfants en 2022 pour faciliter la résolution des réclamations.

Soutenue par le Coordonnateur résident et le nouveau point focal pour les droits des victimes,

elle a rencontré de hauts responsables de l'État, des ministères, la société civile, notamment l'Association du Barreau et l'*Association of Female Lawyers of Liberia* (Association des femmes avocates du Libéria), ainsi que la communauté diplomatique afin d'identifier leur capacité à apporter un soutien et une assistance aux victimes et à leurs enfants. La Défenseuse des droits des victimes et le point focal pour les droits des victimes ont rencontré les victimes individuellement et en groupe, et ont visité le projet de renforcement des capacités à Monrovia financé par le Fonds d'affectation spéciale en faveur des victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles. Elle s'est également adressée à « the Sisters' Tribe » (« la Tribu des Sœurs »), un réseau de femmes employées des Nations Unies, pour discuter de mesures visant à prévenir et à lutter contre l'exploitation, les atteintes et/ou le harcèlement sexuels.

Asie du Sud-Est

En octobre/novembre 2023, la Défenseuse des droits des victimes s'est rendue en Thaïlande, au Cambodge et en Indonésie afin d'examiner l'application de l'approche fondée sur les droits des victimes en matière d'exploitation et d'atteintes sexuelles et de harcèlement sexuel dans des contextes de développement. À Bangkok, elle a rencontré la Commission nationale des droits de l'homme de Thaïlande et les bureaux régionaux des Nations Unies, et elle a participé à une réunion publique des Nations Unies en Thaïlande à laquelle ont participé plus de 600 membres du personnel du système des Nations Unies. À Phnom Penh, au Cambodge, elle a évoqué la promotion d'un cadre centré sur les victimes d'inconduite sexuelle avec des membres du personnel des Nations Unies, des organisations de la société civile, le ministère des Affaires féminines du Cambodge et le Comité cambodgien des droits de l'homme, et elle a également visité le Centre national des forces de maintien de la paix, de déminage et des déchets de guerre (NPMEC).

À Jakarta, en Indonésie, la Défenseuse des droits des victimes a animé un exercice de simulation de

crise sur l'approche centrée sur les victimes pour les hauts fonctionnaires des Nations Unies, en utilisant un scénario spécifiquement développé pour le contexte national indonésien. Elle a participé à une réunion publique à laquelle ont participé plus de 100 membres du personnel du système des Nations Unies et a rencontré des interlocuteurs des ministères et du gouvernement actifs dans la défense des droits des femmes et des enfants pour plaider et discuter des défis liés à la garantie des droits des victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles. Elle a également rencontré la Commission nationale des droits de l'homme pour discuter du respect des droits des victimes, des droits des femmes et des droits de l'enfant dans la pratique.

■ Spécialistes hors classe des droits des victimes

Tout au long de l'année 2023, les Spécialistes hors classe des droits des victimes en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en Haïti et au Soudan du Sud, qui, comme dans le cas de la Défenseuse des droits des victimes, ont un mandat à l'échelle du système, ont renforcé leur collaboration avec les acteurs de la paix, du développement et de l'humanitaire pour que s'appliquent les droits des victimes. Elles montrent que la présence sur le terrain de défenseurs dévoués, experts et fiables, chargés de faire des droits des victimes une priorité, fait une réelle différence pour les victimes et les enfants nés d'exploitation et d'atteintes sexuelles. Elles coordonnent l'assistance et le soutien aux victimes, les accompagnent lorsqu'elles portent plainte, et tout au long de l'instruction et de l'examen de leurs plaintes. Elles soutiennent les victimes dans les processus de responsabilité internes et externes et leur fournissent des informations de suivi, notamment sur l'évolution des demandes en reconnaissance de paternité/pension alimentaire pour enfants. Les accomplissements des Spécialistes hors classe des droits des victimes en 2023 sont présentés dans le graphique suivant.

2023 Activités marquantes sur le terrain

Fréquence du soutien apporté aux personnes assistées

	Soudan du Sud	République démocratique du Congo	Haïti	République centrafricaine
 Ont encouragé le soutien scolaire des enfants	1	247	81	*
 Ont facilité l'assistance médicale aux victimes et aux enfants	26	234	49	*
 Ont effectué des missions de terrain sur place	2	6	8	3
 Ont promu la formation sur les droits des victimes	31	29	5	4
 Ont soutenu les victimes et leurs enfants dans les processus de résolution de demandes en reconnaissance de paternité	0	45	22	10

* Pas de données disponibles

La nomination de points focaux au sein des équipes de pays des Nations Unies démontre l'intérêt du déploiement de professionnels des droits des victimes sur le terrain.

■ Points focaux pour les droits des victimes

Dans les contextes où il n'existe pas de poste de Spécialiste hors classe des droits des victimes, les points focaux pour les droits des victimes au sein des équipes de pays des Nations Unies au Botswana, à Cuba, au Guatemala, au Libéria, dans l'État de Palestine et en Uruguay ont des mandats à l'échelle du système visant à défendre les droits des victimes et renforcer les stratégies d'assistance aux victimes. Leur nomination au sein des équipes de pays des Nations Unies démontre l'intérêt du déploiement de professionnels des droits des victimes sur le terrain.

En consultation avec la Défenseuse des droits des victimes, les points focaux conseillent le plus haut responsable des Nations Unies dans le pays ainsi que le groupe de travail et le Coordonnateur pour la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles (si présent) sur l'approche fondée sur les droits des victimes en matière de prévention et de réponse à l'exploitation et aux atteintes sexuelles. Les points focaux coordonnent l'assistance et le soutien aux victimes et aux enfants nés d'exploitation et d'atteintes sexuelles, notamment en aidant leurs collègues à développer des projets visant à aider les victimes à reconstruire leur vie. En 2023, trois nouveaux points focaux pour les droits des victimes ont été nommés au sein des équipes de pays des Nations Unies.

Botswana

Le point focal pour les droits des victimes au Botswana a lancé une évaluation complète des risques, organisé des formations pour tout le personnel sur la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et sur une approche centrée sur les victimes, et a rencontré la société civile afin d'analyser la situation des victimes et les normes en vigueur.

Cuba

À Cuba, le point focal pour les droits des victimes a formalisé des accords avec des institutions nationales afin de fournir une assistance aux victimes, dont un ciblant l'assistance apportée aux femmes et d'autres fournissant une assistance aux victimes enfants et adolescents. Elle a développé une formation sur la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles à l'intention du personnel des entités des Nations Unies et de leurs homologues nationaux, a renforcé le réseau inter-institutions pour la protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles et a fait avancer les discussions inter-institutions sur la création d'un dispositif de signalement, attendu en 2024.

Guatemala

Au Guatemala, les points focaux pour les droits des victimes ont conçu et diffusé des ressources pour sensibiliser sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles et les dispositifs de signalement et, en coordination avec le bureau du

Coordonnateur résident, ont engagé des dialogues pour organiser des formations en matière de prévention, d'atténuation des risques et de réponse à l'exploitation et aux atteintes sexuelles avec la police nationale. Elles ont contribué à la conception d'un projet de 12 mois sur le renforcement des réseaux locaux de protection des victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles, mené par des femmes et des organisations qui proposent des services centrés sur les victimes dans les départements d'Alta Verapaz, Izabal et Huehuetenango, financé par le Fonds d'affectation spéciale en faveur des victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles, qui vise à renforcer la loi guatémaltèque du Mécanisme communautaire de plainte (CBCM) pour les victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles ainsi que la disponibilité et l'accès à l'assistance aux victimes.

Libéria

Un point focal pour les droits des victimes a été nommé en 2023 pour promouvoir le soutien aux victimes du personnel en uniforme anciennement déployé à l'UNMIL et à leurs enfants nés d'exploitation et d'atteintes sexuelles. Elle a accompagné la Défenseuse des droits des victimes lors de sa visite à Monrovia, a établi et maintenu le contact avec des victimes ayant des demandes en reconnaissance de paternité en suspens. Elle a collaboré avec le ministère du Genre et le ministère de la Santé pour faciliter l'enregistrement des naissances et la délivrance de certificats de naissance pour les enfants dont la paternité a été établie, afin de faciliter le soutien aux enfants et l'exonération des frais associés. Elle a aidé le Coordonnateur résident à identifier l'assistance aux victimes dans le cadre des programmes des Nations Unies existants.

Fin 2023, l'OVRA a pu transférer des fonds au bureau du Coordonnateur résident au Libéria pour couvrir les coûts liés à l'obtention de certificats de naissance pour huit enfants nés d'exploitation et d'atteintes sexuelles et permettre aux mères d'ouvrir des comptes bancaires sur lesquels recevoir une pension alimentaire des pères.

État de Palestine

En Palestine, le point focal pour les droits des victimes a mobilisé des ressources sur le terrain afin d'améliorer l'accès des victimes aux dispositifs de signalement et a intégré les pratiques d'assistance aux victimes. Elle a lancé une campagne de sensibilisation sur la prévention de l'exploitation et des atteintes sexuelles et sur la lutte contre le sous-rapportage. Elle a collaboré avec les partenaires du CBCM pour encourager les signalements, et elle a également contribué à finaliser une campagne/un outil de sensibilisation communautaire en langue arabe intitulé « Avec vous », qui est un mélange interactif de communications interpersonnelles avec les communautés et un pack destiné aux travailleurs communautaires.

Uruguay

En Uruguay, le point focal pour les droits des victimes a dirigé la création du réseau de protection contre l'exploitation et les atteintes sexuelles en 2023 et a organisé un atelier conjoint pour tout le personnel des Nations Unies dans le pays, y compris une formation sur le Protocole des Nations Unies sur la prise en charge des victimes d'exploitation et d'atteintes sexuelles et sur l'approche fondée sur les droits des victimes, animée par deux consultants de l'UNICEF. Elle a continué à aider le Coordonnateur résident à donner suite aux demandes en reconnaissance de paternité en suspens concernant le personnel uruguayen déployé dans les opérations de paix des Nations Unies.



Notre travail sur le terrain | En haut à gauche : La Défenseuse des droits des victimes Jane Connors avec le réseau indonésien PEABS, novembre 2023 (Crédit : Indonésie RCO). En haut à droite : réunion de la Défenseuse des droits des victimes Jane Connors avec l'UNCT Cambodge, octobre 2023 (Crédit : UNInCambodia/Sreysros Keo). Milieu gauche : La Défenseuse des droits des victimes Jane Connors en mission au Mali, février 2023 (Crédit : MINUSMA). Au milieu à droite : La Défenseuse des droits des victimes Jane Connors et la chef du RSSG de la MONUSCO Bintou Keita en RDC, août 2023 (Crédit : Bureau de l'information du public de la MONUSCO). En bas à gauche : La Défenseuse des droits des victimes Jane Connors et Lin Yang, Secrétaire exécutif adjoint de la CESAP, octobre 2023 (Crédit : Valeria Bove). En bas à droite : réunion de la Défenseuse des droits des victimes Jane Connors avec la Commission sud-africaine des droits humains, avril 2023 (Crédit : UNIC Pretoria/Ropafadzo Chiradza) ; Réunion avec le ministère de la Défense et la Force de défense nationale sud-africaine à Pretoria, avril 2023 (Crédit : UNIC Pretoria/Eunice Namugwe).



Portraits des Spécialistes hors classe des droits des victimes et des points focaux pour les droits des victimes |

Rangée du haut (de gauche à droite) : Cécile D'Agostino, Spécialiste hors classe des droits des victimes en République centrafricaine ; Mihaela Porumb, Spécialiste hors classe des droits des victimes en République démocratique du Congo ; Ritu Gambhir, Spécialiste hors classe des droits des victimes en Haïti ; Maria Nakabiito, Spécialiste hors classe des droits des victimes au Soudan du Sud. Rangée du milieu (de gauche à droite) : point focal pour les droits des victimes au Guatemala, Ana Graciela Cabrera ; point focal pour les droits des victimes au Guatemala (suppléante), Paola Alejandra Maria Estrada Sosa ; point focal pour les droits des victimes au Libéria, Ina Christensen ; point focal pour les droits des victimes dans l'État de Palestine, Marta Agosti. Rangée du bas (de gauche à droite) : point focal pour les droits des victimes en Uruguay, Annika Gostowski ; point focal pour les droits des victimes à Cuba, Lisy Jorge Mendez. Pas sur la photo : Helen Andreasson, point focal pour les droits des victimes au Botswana.

Financement

Le Bureau de la Défenseuse des droits des victimes a été créé dans le budget-programme des Nations Unies en 2019. Outre quatre postes financés par le budget-programme, le Bureau reçoit une modeste allocation au titre du Compte d'appui aux opérations de maintien de la paix pour les visites officielles de la Défenseuse des droits dans les contextes de maintien de la paix.

La Défenseuse des droits des victimes remercie les gouvernements d'Australie, d'Israël et du Royaume-Uni d'avoir accordé des subventions en 2023 pour permettre l'élaboration de politiques et d'orientations, la mise en œuvre de programmes, une aide directe en espèces aux victimes et les visites de la Défenseuse des droits des victimes sur le terrain. Les gouvernements de l'Australie et du Canada fournissent également du personnel au Bureau, tandis qu'en 2023, le gouvernement allemand a soutenu la Spécialiste hors classe des droits des victimes en République centrafricaine à travers l'affectation d'un administrateur auxiliaire.

Les réalisations décrites dans ce rapport n'auraient pas été possibles sans leur soutien.



Nations Unies
Bureau de la Défenseuse
des droits des victimes

